

Année 1986

Yonne Républicaine 15 Janvier 1986

Le Club des jeunes en assemblée

Saint-Martin-des-Champs. - « La valeur n'attend pas le nombre des années » a dit ce cher Corneille. « Ni le nombre des adhérents » pourrait ajouter le club des jeunes de Saint-Martin-des-Champs.

Cette jeune association créée en 1982, ne compte pour l'instant que 13 adhérents, tous membres du bureau. Ce n'est pas énorme, mais au moins l'entente y est excellente et la trésorerie se porte bien, merci.

Tous se sont réunis pour faire le point sur leurs activités ce dimanche 12 janvier.

Le calendrier des fêtes 1986 a été ainsi arrêté : 26 janvier, concours de belote ; 15 février, bal masqué ; 20 avril, repas ; 13 juillet, bal champêtre ; 31 août, méchoui.

Bureau : président, Myriam Rousseau ; vice-président, Eric Rousseau ; trésorier, Maryse Bernard ; secrétaire, Chantal Cosme.



Yonne Républicaine 24 Janvier 1986

La Martinoise en assemblée

Saint-Martin-des-Champs. - La société de pêche la Martinoise a tenu son assemblée générale, le 19 janvier 1986, à la mairie de Saint-Martin-des-Champs.

Constituée essentiellement d'adhérents de la région parisienne, du Loiret et de la Nièvre, la société a connu une diminution de ses effectifs en 1985 : 85 cartes ont été délivrées contre 105 en 1984.

Les alevinages du printemps et de l'automne ont permis de mettre à l'eau 495 kg de carpes, 360 kg de gardons, 165 kg de tanches et 50 kg de brochets.

Le bureau s'est établi comme suit : président, Jean Guillemenot ; trésorier, Marcel Paquet ; secrétaire, Laurence Guillemenot ; membres, MM. André, Claude et Gérard Boulmeau, Beaujard, Carré, Santini, Trumeau et Velleret.



Yonne Républicaine 25 Janvier 1986

Assainissement collectif Saint-Martin-des-Champs s'équipe

Saint-Martin-des-Champs. - Sous la direction de M. Bardin, ingénieur divisionnaire de la direction départementale de l'Équipement de Toucy, la commune de Saint-Martin-des-Champs (canton de Saint-Fargeau) a entrepris de s'équiper d'un réseau d'assainissement collectif des eaux usées.

L'opération concernera toutes les rues de l'agglomération. Elle a été rendue nécessaire par le projet d'extension du lotissement communal, pour lequel la D.D.A.S.S. exigeait la création d'un tout-à-l'égout. La commune

entière bénéficiera donc du même coup de cette commodité qui n'a rien de superflu.

Le traitement des eaux sera effectué par une station d'épuration par lagunage, située derrière le cimetière, sur des terrains appartenant à la commune.

Le montant global des travaux, lagunage compris, s'élèvera à 1 900 000 francs (T.T.C.). La première tranche, qui vient de démarrer, pour un montant de 468 000 francs (T.T.C.), comprend la pose de canalisations entre le cimetière et la place du Monument-aux-Morts, soit une longueur de 200 mètres (y compris les branchements particuliers). Durée prévue : trois à quatre mois. Travaux réalisés par l'entreprise Lavaud, de Saint-Fargeau.

Le financement de cette première opération s'articule de la façon suivante : subvention de 175 000 francs au titre du contrat de pays ; subvention de l'Etat à hauteur de 105 000 francs, emprunt communal de 160 000 francs ; le reste sur fonds libres de la commune.

Le financement de la station d'épuration, qui devrait être obtenu dans les mois qui viennent, permettra la réalisation du lagunage avant la fin de l'année.



Yonne Républicaine 10 Mai 1986

Fête des Gomichons

Saint-Martin-des-Champs. – Malgré la présence du soleil, la fête des Gomichons, de Saint-Martin-des-Champs, n'a pas attiré la grande foule. Pourtant, quelques belles pièces étaient exposées, durant cette journée réservée à la brocante.

Les loisirs et les distractions n'étaient pas oubliés avec des stands et la prestation de la fanfare de Saint-Fargeau.



Le Puisayen Juin 1986

Club du 3^{ème} âge de Saint-Martin-des-Champs

Tout le monde est prêt ce 25 avril au sein du club du 3^{ème} âge de Saint Martin des Champs.

Départ 7h15, direction Châtillon en Bazois où nous découvrons son château bâti sur un roc triangulaire formant promontoire.

Là, nous embarquons sur la péniche l'ASTER pour une promenade d'une quarantaine de kilomètres à la vitesse moyenne de 5 km/h. Huit heures de détente sur le canal du Nivernais, entre les écluses du parcours : Maingot, Chavance avec son écluse à 5 portes et son triple éclusage, Bazolles, Baye.

Nous prenons un copieux repas à bord.

Entre deux éclusages, quelques uns parmi nous sont allés faire une excursion dans un petit village, avec l'espoir de se désaltérer. Mais, oh déception, le café était fermé !

Durant le parcours des souterrains passant sous les versants de la Loire et de la Seine, au nombre de trois :



Colloncelle à 750 m, Norras et Dreuilles, 500 m.

Cette péniche a une particularité, le pilote semble diriger un attelage, il tient des rênes aboutissant à un timon, ce système manœuvre un gouvernail situé à l'avant du bateau, sans lequel le gouvernail de l'arrière serait vain.

Vers 17h30, nous avons retrouvé notre car, et sur le chemin du retour tout le monde était heureux de cette belle journée ensoleillée, passée loin des habitudes quotidiennes.

Yonne Républicaine 17 Juillet 1986

Dimanche à Saint-Martin-des-Champs Fête non-stop à l'étang Lélou

Saint-Martin-des-Champs. – Beaucoup de manifestations ce week-end, mais le petit village de Saint-Martin-des-Champs étant un exemple de courage et de ténacité, personne ne manquera de lui rendre honneur en participant, dimanche 20 juillet, à la fête non-stop organisée par le comité des fêtes.

Comme tous les ans, les distractions se succéderont durant toute la journée et il faudrait être de mauvaise foi pour ne pas trouver au moins une animation à son goût, d'autant plus que le cadre est à lui seul un spectacle. Les touristes qui ne le connaissent pas encore le découvriront en prenant la route de Lavau et Thou, à Saint-Martin.

La fête ouvrira dimanche matin, à 10 heures, sur un concours de pêche organisé par l'A.A.P.P. « La Martinoise », les inscriptions se faisant à partir de 9 heures. Les amateurs pourront taquiner le goujon jusqu'à midi, heure du verdict et de la remise des prix.

Les bénévoles du comité des fêtes prendront le relais à 12h30 pour le repas champêtre servi à l'ombre des arbres qui bordent l'étang. Deux heures de détente avant d'aborder le concours de boules à 15 heures, tandis que les enfants trouveront matière à se distraire auprès des jeux et stands aussi nombreux que divers et auprès de la fanfare de Saint-Fargeau qui offrira son concert vers 16 heures.

Pour celui qui n'aurait pu se libérer dans la journée, il restera la possibilité d'assister au feu d'artifice gratuit, tiré depuis la digue de l'étang vers 22 heures, puis de finir la nuit au bal donné sous rotonde.

Yonne Républicaine 23 Juillet 1986

Un dimanche au bord de l'eau

Saint-Martin-des-Champs. – Organiser une fête champêtre à l'heure des voyages dans l'espace peut sembler quelque peu désuet. Pourtant, celle de l'étang Lélou, connaît chaque année un succès croissant. Le comité des fêtes de Saint-Martin-des-Champs n'a négligé aucun détail pour faire de cette manifestation un grand rendez-vous populaire et détendu. La Puisaye possède des richesses naturelles soigneusement préservées, l'étang Lélou en est un des fleurons. Le public ne s'y est pas trompé et c'est par centaines que les visiteurs sont venus, dimanche, se prélasser au bord de l'eau, sous les vertes frondaisons.

La fête a été ouverte dès le matin par les pêcheurs qui ont répondu nombreux à l'appel de la Martinoise pour le concours de pêche annuel.

Après avoir traqué la carpe, le brochet et le gardon, l'heure du repas fut la bienvenue et c'est en famille que près de 200 convives se sont mis à table sous les ombrages, ravitaillés avec efficacité par les bénévoles du comité des fêtes.

Pour l'après-midi, on a eu le choix entre deux types d'activités. Une petite sieste réparatrice au pied de l'arbre, quel plaisir de rêvasser en observant l'envers des feuilles. Pour les sportifs, un concours de pétanque était proposé. Il a d'ailleurs remporté un succès important puisque 52 doublettes se sont affrontées dans une ambiance décontractée.

Vers le milieu de l'après-midi, la fanfare de Saint-Fargeau, sous la conduite de M. Bercier, est venue offrir un concert au public ravi.

La fête n'était pas finie pour autant. Après le vin d'honneur offert aux personnalités venues saluer les organisateurs, on remarquait la présence du sénateur Paul Guillaumot ; de Pierre Bordier, conseiller général et de M. Fournier, maire de Saint-Martin-des-Champs, quelques repas ont encore été servis au « survivants » de cette rude journée. Il fallait bien se restaurer puisque la nuit allait être longue.

Avec l'obscurité acquise, le jour laissait la place à la fêerie. Un magnifique feu d'artifice a été tiré sur l'étang, faisant la joie des petits comme des grands. Et comme tout doit s'achever en musique, la fête champêtre 86 s'est poursuivie au bal jusqu'à une heure avancée de la nuit.

Un succès important à mettre à l'actif du comité des fêtes qui ne va pas s'endormir sur ses lauriers. Déjà on commence à songer à l'organisation, le 24 août, de la course cycliste de Saint-Martin-des-Champs, en liaison avec Saint-Fargeau Sports Cyclisme.

Yonne Républicaine 25 Août 1986

Le Prix de Saint-Martin-des-Champs à Cayot (A.S.P.T.T. Auxerre)

Saint-Martin-des-Champs. – Le Grand Prix de Saint-Martin-des-Champs, organisé par la municipalité, le comité des fêtes local et Saint-Fargeau-Sports, est une épreuve traditionnellement très disputée.

Hier, 139 coureurs étaient au départ de la course, malheureusement perturbée par la pluie et les difficiles conditions de météo.

Mis à part quelques escarmouches en début d'épreuve, cette course a eu beaucoup de mal à démarrer. La sélection s'est surtout faite par l'arrière.

Au moment de l'explication finale, le peloton s'est présenté groupé, mais Philippe Cayot (A.S.P.T.T. Auxerre) était le plus prompt et réussissait à garder quelques dizaines de mètres d'avance sur l'ensemble du peloton, toujours groupé.

Le Classement

1. Philippe Cayot (A.S.P.T.T. Auxerre, 2h41'12 ; 2. Lebouruer (Neully), à 5* ; 3. Brodeau (A.S.P.T.T. Troyes) ; 4. Riotte (V.C.A.) ; 5. Morisset (V.C.A.) ; 6 Tarride (U.V. Troyes) ; 7. Berger (C.C.V. Nohain) ; 8. Alvès (C.A. Layrose) ; 9. Demond (Saint-Fargeau-Sports) ; 10. Alloniot (A.C. Sens) ; 11. Coffre (C. Provinois) ; 12. Meunier (V.C. Auxerre) ; 13. Espira (G. Chalettois), tous même temps, etc.

Le Puisayen Septembre 1986

Saint Martin des Champs

Comme les autres années, la fête champêtre organisée sur les bords de l'étang Lélou a connu un franc succès cette fois encore. Le Comité des Fêtes de Saint-Martin-des-Champs avait bien fait les choses.

Dès le matin de ce dimanche 20 juillet, avec le beau temps, les pêcheurs s'affrontaient sur le bord de l'étang pour le concours organisé par La Martinoise : 30 participants dont 2 enfants. L'ambiance était très sympathique mais les poissons n'étaient pas au rendez-vous pour tous les pêcheurs.

Voici le classement :

1er	Mathieu	31 poissons	590 g
2ème	Mulot	22 poissons	410 g
3ème	Bouffigon	2 poissons	160 g
4ème	Barron	9 poissons	165 g
5ème	Villaret	6 poissons	115 g

1ère dame : Deckeck Jeanne

1er enfant : Vernet Bruno

La société remercie les bénévoles, les généreux donateurs et le Comité des Fêtes.

Ensuite, vers midi, près de 200 convives se sont retrouvés les pieds sous la table et on pouvait reconnaître le coup de fourchette des Poyaudins.



52 doublettes se sont retrouvées au début de l'après-midi dans un concours de boules très disputé.

Vers 17h, le concert offert par la fanfare de Saint-Fargeau fut très apprécié.

En fin de soirée, quelques repas furent encore engloutis car une journée au bord de l'eau, cela creuse !

A la nuit tombée, un feu d'artifice émerveilla les petits et les grands. Et c'est un bal qui clôtura cette belle journée offerte par le Comité des Fêtes de Saint-Martin.



Yonne Républicaine 29 Novembre 1986

Nettoyage annuel au château d'eau

Saint-Martin-des-Champs. – Mardi dernier, les habitants de Saint-Martin-des-Champs se sont vus privés d'eau entre 10 et 15 heures. En effet, une fois par an, la S.A.U.R., chargée de l'entretien du château d'eau de Saint-Martin-des-Champs, vient procéder au nettoyage de la cuve. Depuis quelques jours, le niveau d'eau était à son minimum. « Ainsi, explique un technicien, lorsqu'il ne reste plus que 50 centimètres d'eau, nous vidons cette cuve qui, d'ordinaire, peut contenir 250 m³ ».

Après un nettoyage de la cuve (coup de balai et d'eau de Javel), les habitants de Saint-Martin-des-Champs ont pu, de nouveau, profiter de l'eau. Dans les délais prévus.



Yonne Républicaine 18 Décembre 1986

Les aînés à table

Saint-Martin-des-Champs. – Comme chaque année, la commune de Saint-Martin-des-Champs a offert, dimanche, un repas de fin d'année aux personnes du troisième âge. Nombreuses furent celles qui ont répondu à l'appel. Durant tout l'après-midi, les aînés ont pu échanger chansons et souvenirs en présence du maire de la commune.

